

est à noter qu'au cours des dernières années il y a eu une grande diminution dans les importations de textiles, compensée en partie par une certaine augmentation dans les importations de fer, de produits chimiques et de métalloïdes. Les produits agricoles et animaux ne cessent pas de constituer la majeure partie de nos exportations au Royaume-Uni mais actuellement l'augmentation proportionnelle de nos exportations de produits de bois et de papier et de métaux non ferreux est considérable. Les denrées qui constituent le commerce d'importation et d'exportation du Canada avec le Royaume-Uni sont montrées en résumé aux tableaux 10 et 11, et en détails aux tableaux 12 et 13 du présent chapitre.

Commerce du Canada avec l'Empire Britannique.—Le Canada a été le premier des Dominions britanniques à accorder une préférence aux marchandises produites et manufacturées dans le Royaume-Uni et à accorder la réciprocité tarifaire aux Dominions et possessions britanniques. Cette préférence a été étendue par ordre en conseil de temps à autre à d'autres possessions de l'Empire Britannique jusqu'à ce qu'elle fût devenue applicable à presque tous les Dominions et autres possessions britanniques. Dans le cas de Terre-Neuve le Canada accorde, outre la préférence, l'admission en franchise du poisson et des produits poissonniers. L'Australie reçoit des concessions spéciales en vertu d'une entente commerciale de 1931 et les Antilles anglaises en reçoivent en vertu de l'entente de 1925 mentionnée à la page 504. Le tableau 18, p. 617 montre que la dernière année fiscale les importations canadiennes en provenance des pays de l'Empire Britannique entrent au taux de douane le plus bas ou en franchise sous le tarif préférentiel.

Le tarif préférentiel britannique de 1897 a eu pour effet de stimuler le commerce du Canada avec l'Empire. Quand la préférence britannique devint effective, en 1897, les importations totales du Canada en provenance du Royaume-Uni se montaient à seulement \$29,401,000 comparativement à \$44,741,000 en 1887 et à \$67,997,000 en 1873. De 1873 à 1897 les importations du Royaume-Uni avaient diminué de \$38,596,000 ou 56.7 p.c. Après l'adoption du tarif préférentiel britannique, la tendance en diminution de valeur des importations provenant du Royaume-Uni est renversée, bien que nos importations globales provenant du Royaume-Uni continuaient de diminuer. Les importations des autres pays de l'Empire qui ne comptaient pas avant 1900 se sont accrues par rapport à la valeur actuelle et à la proportion des importations globales. Toutefois, au cours des derniers quatre ans et spécialement depuis les accords d'Ottawa, la proportion de notre commerce avec le Royaume-Uni et avec tous les autres pays de l'Empire a montré une tendance prononcée à l'augmentation, bien que le volume et la direction des exportations canadiennes varient grandement avec le sort des récoltes en ce pays et les autres. Les exportations canadiennes aux pays de l'Empire autres que le Royaume-Uni consistent en plus grande partie de produits ouvrés, tandis que les importations provenant de ces pays de l'Empire consistent surtout en matières premières.

Dans l'interprétation des statistiques couvrant une période aussi longue que celles du tableau III ci-dessous il ne faut pas perdre de vue les larges fluctuations des prix. Ainsi l'année fiscale 1896, immédiatement avant l'introduction du tarif préférentiel britannique, marquait à peu près la fin d'une longue période de baisse des prix qui avait commencé en 1870. Les prix tournèrent à la hausse depuis lors jusqu'à la dernière année fiscale d'avant-guerre, 1914, et montaient ensuite très rapidement